





## SOMMAIRE

- 1 INFOS MUNICIPALES..... 2 – 7
- 2 INTERCOMMUNALITÉ..... 8
- 3 VIE ASSOCIATIVE ..... 8 à 17
- 4 DATES À RETENIR..... 18
- 5 DERNIÈRE PAGE..... 19 – 20

### PROCHAIN NUMÉRO (mars & avril) :

parution **Semaine 10**

Les articles doivent nous être envoyés **avant le 12 février 2020** à [endirect@chabons.fr](mailto:endirect@chabons.fr)

### Mairie de Châbons :

☎ **04 76 65 00 10**  
✉ [accueil.mairie@chabons.fr](mailto:accueil.mairie@chabons.fr)

[www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)

### Horaires d'ouverture : Secrétariat de Mairie – Agence postale

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
<b>Mardi</b>	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
<b>Mercredi</b>	Fermé	
<b>Jeudi</b>	9 H 30–12 H	15 H 30–17 H 30
<b>Vendredi</b>	9 H 30–12 H	Fermé
<b>Samedi</b>	9 H–12 H	

### Accueil Urbanisme :

☎ **04 76 65 09 36**

**Le jeudi :**  
**10 H – 12 H et 16 H – 17 H 30**  
**ou sur rendez-vous.**

### Bibliothèque municipale :

☎ **04 76 35 82 56**

**Le lundi : 10 H – 12 H**  
**Le mercredi : 16 H 30 – 18 H 30**  
**Le vendredi : 17 H – 19 H**

### Communauté de Communes Bièvre Est (CCBE) :

☎ **04 76 06 10 94**  
✉ [contact@cc-bievre-est.fr](mailto:contact@cc-bievre-est.fr)  
[www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr)  
Consultances architecturales et juridiques sur RDV.

# ACTIVITÉS MUNICIPALES – EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## ➔ SÉANCE DU 8 OCTOBRE

### TAXE D'AMÉNAGEMENT

M<sup>me</sup> le Maire propose de voter lors du prochain conseil une nouvelle délibération pour l'annexer au PLUi, délibération qui reprendra le taux et les exonérations pour la taxe d'aménagement votés précédemment par les Conseils Municipaux.

Adopté à l'unanimité.

### CRÉATION GRADE ATTACHÉ

M<sup>me</sup> le Maire fait part des candidatures pour le poste de DGS, il convient de créer, à compter du 1/11/2019, un poste au grade d'attaché territorial. Le poste de rédacteur devra être supprimé au Conseil Municipal de décembre.

Adopté à l'unanimité.

### RÉGIE CANTINE

M<sup>me</sup> le Maire propose de clôturer, comme le demande la Perception, l'ancienne régie cantine et de reverser le fond de caisse de 50 €. Cette régie n'est plus utilisée depuis le passage à TIPI.

Adopté à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

#### M<sup>me</sup> Le Maire :

- Assainissement : il est rappelé l'importance de créer une station d'épuration, la CCBE initiatrice du projet a informé la Commune qu'un ordre de service (démarrage administratif des travaux) est prévu pour décembre 2020. Les élus chabonnais suivent ce projet sur de nombreux axes et demandent à ce que la CCBE (qui commande les travaux) tienne informé les riverains et l'ensemble des élus.
- Impôts : M<sup>me</sup> le Maire fait un rappel de la décision prise par les services fiscaux du Département d'augmenter la base locative de l'ensemble des logements du département de l'Isère. Les services fiscaux ont envoyé une note d'information mais cette dernière porte à confusion. Pour mémoire, la valeur locative cadastrale est une valeur établie par les centres des impôts et correspondant en théorie au loyer annuel que le bien immobilier imposé produirait en cas de location. Cette valeur sert au calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Les services fiscaux ont donc augmenté cette base sans concertation avec les élus entraînant pour certains foyers une forte hausse de leur imposition.
- RH : M<sup>me</sup> GROS Noëlle a fait valoir ses droits à la retraite au 1/11. La Commune salue l'ensemble de sa carrière.

#### 1<sup>er</sup> adjoint :

- Travaux réalisés : WC public, Mairie, Cimetière, murette parking Mairie, élagage, voirie, poteaux incendie.
- L'ensemble des travaux prévus sont en cours de finalisation afin de respecter les plannings. À noter le travail important des entreprises chabonnaises sur les différents chantiers qui au-delà de la qualité réalisée offrent souvent les meilleures offres tarifaires. Ceci permet de faire travailler le plus souvent les entreprises locales.

**QUESTIONS DIVERSES****2<sup>e</sup> adjoint :**

- 14/9 : inauguration réussie du clocher de Blandin.
- 5/10 : environ 50 personnes pour le Magasin pour Rien.
- Présence de nombreux élus pour l'inauguration des jardins de la Touvière.
- Repas des anciens : comme l'an passé, ce sont environ 120 convives qui ont partagé un repas et un moment chaleureux.

**3<sup>e</sup> adjoint :**

- Journées du Patrimoine : les projections ont mobilisé de nombreux curieux. La Commune tient à nouveau à remercier l'ensemble des participants « acteurs ». Ce film sera projeté prochainement à la Touvière et sera disponible sur plateforme gratuite.

**4<sup>e</sup> adjoint :**

- Mise en place du calendrier des fêtes et du système informatique qui permettra un nouvel interface pour les associations.

**5<sup>e</sup> adjoint :**

- Le 14/10 : réunion sur le compte rendu PLUi à la CCBE, les élus attendent les retours pour faire une synthèse au prochain Conseil

**Élu communautaire P. Charlety :**

Le RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement) qui devait être présenté ce soir au Conseil a déjà eu de nombreuses remarques lors de la mise en place de la facturation par la CCBE. En effet P. Charlety rappelle que la mise en place par tranches de consommation couplé à un décalage de relevé des compteurs devait amener à une situation complexe pour les usagers. Il est exposé que les factures antérieures basées sur des estimations et celle d'octobre basée sur le relevé de juillet et les tranches ont fait valoir une facture lourde et parfois difficilement payable. Cette incohérence sera réexposée lors de la présentation du RPQS.

**➔ SÉANCE DU 5 NOVEMBRE****SUBVENTIONS**

M<sup>me</sup> le Maire propose, afin de permettre des achats moins coûteux, d'augmenter la subvention à la Coopérative scolaire de 350 € pour cette année. Cela permettra aux institutrices de se fournir localement avec plus de facilité.

Adopté à l'unanimité.

**SUPPRESSION AFR**

Suite à une réunion avec M. le Maire de Bizennes, et sur avis du Percepteur il est acté que l'actif de l'AFR (Association Foncière de Remembrement) sera affecté à 100 % à la Commune de Châbons. Il convient de prendre une délibération en ce sens qui complètera celle de 2008.

Adopté à l'unanimité.

**DÉCISIONS MODIFICATIVES**

CREDITS A OUVRIIR						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal.		
D	I	21	21568	53	HCS	Autre matériel et outillage	4 200,00
D	I	10	10226	ONA	HCS	Taxe d'aménagement	8 075,00
D	I	16	1641	ONA	HCS	Emprunts en euros	5 640,00
D	I	21	21312	20	HCS	Bâtiments scolaires	850,00
D	I	21	21318	20	HCS	Autres bâtiments publics	15 081,00
D	I	21	21311	20	HCS	Hôtel de ville	18 027,00
D	I	21	2151	50	HCS	Réseaux de voirie	5 000,00
<b>Total</b>							<b>56 873,00 €</b>
CREDITS A REDUIRE						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art	Op	Anal.		
D	I	23	2315	30	HCS	Immos en cours-inst techn.	-56 873,00
<b>Total</b>							<b>-56 873,00 €</b>

Adopté à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES****1<sup>er</sup> adjoint :**

- L'ensemble des travaux programmés a été réalisé, des aménagements supplémentaires vont être mis en place pour l'accueil de la Mairie.
- École : soucis sur les rideaux électriques (coût du changement : 2 700 € TTC).

**4<sup>e</sup> adjoint :**

- Mise en place prochainement de totems pour la vie économique avec un système de pictogrammes.
- Création d'un livret des artisans locaux qui sera édité par la CCBE.

**QUESTIONS DIVERSES****5<sup>e</sup> adjoint :**

- À la date du 5 novembre 2019 : 35 Permis de construire, 1 Permis modificatif, 62 Déclarations préalables. Record historique de dossiers en urbanisme.
- Rapport de l'Enquête Publique du PLUi : pour la Commune il y a un avis défavorable lié à l'eau et l'assainissement et un avis favorable contenant 17 réserves. Ce qui signifie qu'au vu des 17 réserves qui pourront être facilement levées, le seul blocage reste pour la Commune la question de l'eau et de l'assainissement. Les démarches sont en cours sur ce point. Il est souligné par les élus que le rapport, compte tenu de sa véracité injustifiée, fait l'objet d'un recours ouvert par la CCBE. Le Président de la CCBE sur les conseils de l'AURG a saisi le Tribunal Administratif. Les juges auront à se prononcer sur le bien-fondé du rapport d'enquête PLUi. Les élus communautaires vont voter le PLUi lors du prochain conseil CCBE le 16/12.

**Délégué voirie :**

- Parking attenant au bâtiment des services techniques est finalisé, des concours de boules pourront être organisés après sablage. Il est rappelé l'importance d'entretenir ces terrains compte tenu des évacuations d'eau pluviale limitrophes.
- Les allées du cimetière sont réalisées.

**Déléguée Bibliothèque :**

- Succès sur les deux ateliers, avec des refus, sur l'atelier manga, faute de place.

**L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est sur le site [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr) ou sous format papier à la Mairie.**

**Dates prochains Conseils Municipaux**

**13 Janvier 2020 – 19h00**

**Salle du Conseil à la Mairie**

**PLUi**

Le 16 décembre 2019, le Conseil Communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par 36 voix pour et 3 abstentions.

Il entrera en application le 2 janvier 2020 et sera consultable sur le site de la Communauté de Communes de Bièvre Est à partir de cette date.

Ce nouveau plan :

- tient compte, du nouveau zonage imposé par le SCOT, de la trame verte et bleue ( corridors écologiques), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), de l'inventaire du patrimoine, des cartes des risques naturels...
- prend en considération les nouvelles règles constructives applicables dès 2020.

Cependant, dans le « EN DIRECT » de juillet et août un encart expliquait l'interdiction de constructions et installations nouvelles génératrices d'eaux usées et/ou nécessitant un besoin en eau potable en vue de la consommation humaine jusqu'à la délivrance :

- de l'ordre de service des travaux de mise en conformité de la collecte, du traitement des eaux usées ou du redimensionnement nécessaires de la station d'épuration.
- de la déclaration d'utilité publique au syndicat des eaux GARABIOL.

**En conséquence et afin de ne pas engager des frais d'étude(s) inutiles, il est très vivement déconseillé de déposer des autorisations des droits du sol (Permis de Construire et/ou Déclaration Préalable) engendrant des travaux d'assainissement et des besoins en eau supplémentaires. Ces dossiers recevront un avis défavorable et seront systématiquement refusés.**

**COUP DE GUEULE**

Les emplacements de tri du cimetière ne sont pas des containers à poubelles. Les sacs poubelles remplis de vos déchets ménagers n'ont rien à faire dans le tri du cimetière.

À bon entendeur, salut !

**NOUVELLE CORRESPONDANTE POUR LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ**

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle correspondante du Dauphiné Libéré, Marie-Laure TENA, domiciliée à Doissin.

Elle succède à Éric Selftsick, que nous tenons à remercier pour son accompagnement ces quatre dernières années.

**La Municipalité vous souhaite une excellente année  !**



## À PROPOS DU DÉNEIGEMENT

Après un épisode neigeux en novembre ayant engendré de lourdes conséquences tant au niveau de l'électricité que du téléphone, plusieurs précisions sont nécessaires pour le bien-être de tous.

- Afin de faciliter le passage des engins de déneigement, votre véhicule ne doit pas être stationné sur le domaine public.
- Par ailleurs, en dégagant les voies de circulation, lorsque la neige est abondante, des bourrelets de neige s'accumulent le long des routes car il n'existe pas d'autres solutions pour stocker la neige. Il incombe donc aux riverains d'assurer par eux-mêmes l'accès à leur domicile et en particulier à leurs boîtes aux lettres afin de faciliter le travail du facteur.
- Enfin, il convient de rappeler que le déneigement des chemins, des voies privées ainsi que les trottoirs attenants aux habitations, reste toujours sous la responsabilité de leurs propriétaires !

## L'ÉLAGAGE : LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Suite aux importants dégâts occasionnés par la chute d'arbres et/ou de branches sur les routes ou chemins communaux lors du dernier épisode neigeux, il est rappelé les pouvoirs de police conférés par le Code Général des Collectivités Territoriales du Maire dans ce domaine.

Le Maire dispose de moyens réglementaires pour intervenir auprès des propriétaires qui négligent d'élaguer leurs haies et plantations.

- **En situation d'urgence** sur une route communale ou chemin rural, le Maire peut mettre en demeure le propriétaire de l'arbre de procéder à l'élagage ou à l'enlèvement de l'arbre **sous 48 heures**, faute de quoi ces travaux seront diligentés par le Maire, au frais du propriétaire négligent.
- **En prévision de risque de chutes d'arbres ou de branches**, des actions peuvent être planifiées. Le Maire peut prendre un arrêté individuel d'élagage ou une mise en demeure et l'élagage d'office. L'arrêté individuel ou les mises en demeure s'adressent aux riverains de routes ou chemins communaux propriétaires de haies ou d'arbres situés à moins de deux mètres de la limite de la voie publique. Si les propriétaires restent inactifs, le Maire peut ordonner l'élagage d'office et la mise à leur charge des frais d'élagage.



## NUMÉROS UTILES

Pour signaler les dommages sur les lignes téléphoniques ou électriques (chutes d'arbres, coupures...), plusieurs numéros d'urgence sont disponibles :

**Pour le téléphone et Orange :**  
Composez le 1013, le 3900 ou le 3970.

**Pour l'électricité et Enedis :**  
Composez le 09 72 67 50 38.



Ces actions sont menées aussi afin de permettre d'assurer la continuité du service universel de téléphonie.

Début d'année 2020, après recensement des haies et arbres menaçant de tomber sur les voies communales, M<sup>me</sup> le Maire adressera aux propriétaires concernés un courrier de mise en demeure d'élagage.

Il est rappelé que c'est le propriétaire de l'arbre qui est le gardien, donc il est présumé responsable du dommage causé par la chute de l'arbre, sauf s'il s'agit d'un cas fortuit ou d'une force majeure.

### AVIS !

Suite aux dernières chutes de neige, il est demandé aux propriétaires de bien vouloir ramasser les branches cassées ou coupées se trouvant en bordure des propriétés.

## VIE LOCALE

### COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc se déroulera le,

**jeudi 19 mars 2020 à 18H30 au monument aux morts** de notre Commune.

À l'issue, sera servi un vin d'honneur à la salle Post'Halles.

### VIE ÉCONOMIQUE

#### ESPACE ÉQUILIBRE SÉRÉNITÉ DÉMÉNAGE

À partir du 6 janvier,

**L'ESPACE ÉQUILIBRE SÉRÉNITÉ**, médecine Chinoise, sera au **82, route de Grenoble à Châbons**.

Marianne Dubreuil vous reçoit sur rendez-vous.  
Tél. 06 80 25 17 84



### OUVERTURE DU MAGASIN POUR RIEN TOUS LES 1<sup>ERS</sup> SAMEDIS DU MOIS

**DE 9 H À 12 H.**

Prochaines dates d'ouverture :

Samedi 4 janvier

Samedi 1 février

Samedi 7 mars

Immeuble le Vallon – Rue de l'église

**VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER DES OBJETS** : pour réceptionner vos surplus, le Magasin pour Rien vous accueille tous les vendredis, la veille des samedis d'ouverture, de 16 h à 17 h (hors jours fériés).

### RÉGLEMENTATION PERMANENTE DE LA CIRCULATION - PLACE DE LA MAISON ROUGE

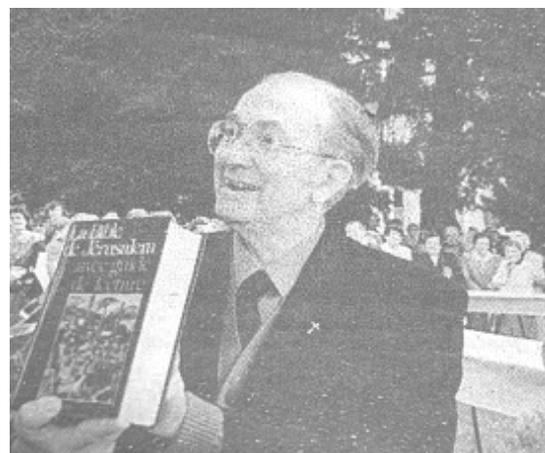
Suite à un arrêté de police et à compter du mois de décembre 2019, la circulation de tous les véhicules sera interdite de la Place de la Maison Rouge en direction de la Rue de la Maison Rouge, sauf pour les cars scolaires.

### DÉCÈS DU PÈRE ROGER SILVENT

Mardi 24 décembre, le Père Roger Silvent est décédé à l'âge de 92 ans, dans la 67<sup>e</sup> année de son ordination.

Installé à Châbons le dimanche 27 août 1967 par le Père Bin en remplacement du Père Victor nommé à Charavines, le Père Silvent a été pendant près de quarante ans le curé de notre commune. Il était une figure du village partageant les joies comme les peines des familles châbonnaises qui étaient attachées à lui. Il était d'ailleurs très souvent invité chez les uns ou les autres. Il avait ses habitudes pour prendre dans telle maison son café, dans telle autre, un repas partagé. Sœur Aimé et Sœur Thérésia, religieuses dévouées, ont été à ses côtés pendant de longues années avant de quitter la Commune en 2011.

Le Père Silvent a œuvré avec l'association paroissiale pour que l'entretien de l'église soit toujours à l'ordre du jour des différentes Municipalités. Ses rapports avec les élus ont toujours été très cordiaux. La Commune de Châbons a d'ailleurs eu l'honneur d'organiser ses 40 et 50 ans de sacerdoce.



Les Châbonnais garderont un souvenir ému de ce curé de campagne qui les a accompagnés pendant de si longues années.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - CE QUI CHANGE POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>.
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa Commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les électeurs sont appelés à élire plus de 500 000 Conseillers Municipaux, qui ensuite éliront eux-mêmes le Maire de la Commune au sein du Conseil Municipal. Les électeurs des villes de plus de 1 000 habitants désigneront aux mêmes dates leurs Conseillers Communautaires (qui siègent aux Communautés de Communes).

### LES DATES CLEFS :

**7 février 2020** : date limite de demandes d'inscription sur les listes électorales

**27 février** : fin des dépôts de candidatures

**15 mars** : premier tour

**22 mars** : second tour

### CARTE ÉLECTORALE :

La carte électorale ("carte d'électeur") est un document prouvant l'inscription sur la liste électorale de la Commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription ou, en cas d'élection, l'année de leur inscription. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. La carte doit être présentée au bureau de vote le jour de l'élection. Si vous ne l'avez plus, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

### IMPORTANT :

Tout électeur, pour voter, devra présenter obligatoirement au bureau de vote une pièce d'identité.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Permis de conduire (en cours de validité).

### BUREAU DE VOTE :

un seul lieu à Châbons, la salle Post'Halles (en face de l'École Publique des Terres Froides).

### CANDIDATURE :

Les **Conseillers Municipaux** sont élus pour six ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, selon un mode de scrutin complexe, à la fois majoritaire et proportionnel, qui dépend de la taille de la Commune. Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et être paritaires hommes/femmes.

Pour Châbons le nombre de conseillers est de 19.

Les **futurs Conseillers Communautaires** font obligatoirement partie de la liste des candidats à l'élection municipale. Ils sont élus en même temps que les Conseillers Municipaux sur une deuxième liste figurant sur le même bulletin qui servira pour les deux élections.

### ATTENTION :

Les électeurs ne pourront pas modifier les listes. Interdiction d'écrire sur le bulletin et donc de barrer des noms, de modifier l'ordre des noms ou d'en ajouter.

Dans tous les cas, le bulletin serait considéré comme nul, aussi bien pour l'élection des Conseillers Municipaux que pour l'élection des Conseillers Communautaires.

### VOTE PAR PROCURATION :

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Qui peut donner procuration ?

Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote le jour de l'élection.

Son absence peut être liée :

- à une obligation professionnelle ou de formation,
- à un départ en vacances,
- au fait de résider dans une commune différente de celle où il est inscrit,
- à la nécessité d'apporter assistance à une personne malade ou infirme,
- au fait d'être placé en détention provisoire ou de purger une peine de prison. Pour donner procuration, il doit s'adresser au greffe de la prison pour demander un extrait du registre d'écrou et le passage d'un officier de police pour certifier la procuration,
- à une situation de handicap ou une raison de santé. Pour donner procuration, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à son domicile (ou dans un établissement spécialisé, exemple : EPHAD) pour établir la procuration. Il doit en faire la demande par écrit, et y joindre un certificat médical ou un justificatif de l'invalidité (exemple : carte d'invalidité portant la mention "Besoin d'accompagnement").

Où s'adresser ? Au Commissariat ou Gendarmerie.

### LE VOTE BLANC :

Lors des élections françaises, les votes blancs sont désormais reconnus et comptabilisés.

Les votes blancs sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal.

En revanche, les votes blancs n'entrent pas en compte dans le calcul du nombre de suffrages exprimés. Ce qui a son importance au regard du résultat final.

Dans l'isoloir, le « vote blanc » peut être exprimé de deux manières par l'électeur : soit par le biais d'un bulletin blanc glissé dans l'enveloppe, soit par le biais d'une enveloppe vide, sans bulletin à l'intérieur.

### LE VOTE NUL :

Le vote blanc doit être distingué du vote nul, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, le vote nul correspond à un bulletin déchiré ou annoté. Les bulletins sans enveloppe sont également considérés comme des votes nuls (à l'inverse d'une enveloppe sans bulletin, qui est considérée comme un vote blanc).

Sur le fond, le vote nul n'exprime pas nécessairement un refus de l'ensemble des candidats se présentant à l'élection, contrairement au vote blanc. Il peut en effet tout simplement résulter d'une erreur de manipulation (bulletin déchiré, deux bulletins dans l'enveloppe...).

## MUTUELLE POUR LES HABITANTS DE LA CCBE

La Communauté de Communes de Bièvre Est a passé une convention de partenariat avec l'association Actiom (Actions de mutualisation pour le pouvoir d'achat).

Actiom est une association d'assurés, née de la volonté d'élus locaux d'agir sur les problématiques liées à la couverture santé. Sans questionnaire de santé et sans conditions de revenus, ces mutuelles s'adapteront à vos besoins et assureront une couverture de soins à plusieurs niveaux et des tarifs négociés.

## SE DIVERTIR

### COMITÉ DES FÊTES

**LE 8 DÉCEMBRE**, malgré la pluie qui s'est invitée au départ du défilé, de nombreux enfants accompagnés des parents et sympathisants ont déambulé dans les rues du village au rythme de la musique des «Barket's». De retour au gymnase la musique, les diots, le vin chaud et les crêpes ont contribué à la réussite de la soirée dans la bonne humeur.

**L'ARBRE DE NOËL** a fait salle comble, quelques 250 enfants et leurs parents ont assisté au spectacle s'intitulant « QUAND JE S'RAI PETIT » offert par le Comité des Fêtes. Des chants, des danses, de la magie, les enfants ont pu participer au spectacle. Après la visite du Père Noël distribuant des papillotes et la séance photo, la Municipalité a remis les cadeaux à tous les enfants scolarisés à Châbons. Un beau sapin illuminé, un espace joliment décoré pour accueillir le Père Noël, tout était réuni pour que les enfants puissent patienter sereinement jusqu'au 25 décembre.

Le prochain rendez-vous du Comité des Fêtes sera l'assemblée générale le 25 janvier 2020.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

### JOYEUSE AMITIÉ DES TERRES FROIDES

Les activités jeux ou promenades avec Marc en tête de file se poursuivent chaque mercredi après-midi. Une moyenne de 40 adhérents sont présents toutes les semaines. Les nombreux repas préparés sur place réunissent entre 80 et 90 personnes et sont toujours très appréciés.

Une nouveauté cette année, un groupe de chanteurs s'est formé et répète tous les mardis en fin d'après-midi. Les talents de notre chorale interne se sont dévoilés lors du déjeuner de Noël qui a réuni une centaine de personnes autour d'un repas festif. L'occasion également de visionner des films sur le voyage en Bretagne, réalisés par nos cinéastes amateurs mais non moins talentueux Jacques et Jojo. Tout le monde s'est quitté en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Joyeuse Amitié des Terres Froides se retrouvera le mercredi 8 janvier à 14 h à la salle des fêtes pour l'assemblée générale qui se terminera par le traditionnel tirage des rois.

Toute l'équipe de Joyeuse Amitié des Terres Froides vous souhaite une bonne année 2020.

Des permanences sont organisées régulièrement pour rencontrer les représentants de l'association :

- à **Flachères (Mairie)** : 21/01 de 10h à 12h, 11/02 de 14h à 16h et le 27/02 de 10h à 12h.
- à **Renage (centre Ambroise Croizat)** : 8/01, 28/01, 11/02 de 10h à 12h, et le 26/02 de 14h à 16h.
- **Au Grand-Lemps (centre Lucie Aubrac)** : 22/01, 29/01, 12/02 et 26/02 de 10h à 12h.

Pour vous inscrire à toutes ces permanences, un seul numéro : 05 64 10 00 48



*Date à retenir*  
Assemblée Générale :  
25 janvier 2020



*Date à retenir*  
Assemblée Générale :  
8 janvier 2020



**CHAB'EN SCÈNE ! ÇA CONTINUE !**

Comme prévu, les stages adultes commencent à Chab'en scène ! Au programme : découvertes et interprétations de textes, travail du jeu d'acteur et impros. Proposés aux adultes et adolescents (à partir de 16 ans), ils se dérouleront sur 4 séances les :

- Samedi 11 janvier de 14h à 18h à la salle des fêtes
- Dimanche 8 mars de 13h à 17h à la salle Post'Halles
- Samedi 4 avril de 14h à 18h à la salle des fêtes
- Dimanche 17 mai de 13h à 17h à la salle Post'Halles

**Coût pour les 16h de stage : 120 €**

**Renseignements et inscriptions :**

**Tél. 06 78 16 98 61**

**Mail : chabenscene@gmail.com.**

**DEUX CONCERTS RÉUSSIS POUR AMITIÉ ET CHANSONS**

Les 27 et 28 octobre dernier le groupe Amitié et Chansons a donné ses deux concerts annuels à la salle polyvalente de Châbons.

Le chœur de 13 hommes a une nouvelle fois enchanté l'assistance avec plus de 30 chansons de la variété française ainsi que quelques chorégraphies dont ils ont le secret.

Ils ont alterné chansons anciennes et récentes, mélancoliques et entraînantes, accompagnés par leur public.

Les deux représentations ont vu une salle comble à chaque fois pour la plus grande joie des chanteurs qui ont travaillé chaque semaine de l'année pour offrir pas moins de 26 nouvelles chansons. Quelle belle récompense que cette affluence et quelle joie de partager ce moment avec tous.

Cette année, à l'initiative de membres de la famille de chanteurs, une petite buvette a permis à chacun de se désaltérer et de se restaurer à l'entracte et a été très appréciée de tous. Merci encore à tous ces jeunes !

Nous remercions également Gildas Gaboriau pour sa vidéo du spectacle ainsi que Jean-Jacques Troclet pour ses photos.

Grâce à votre présence, le groupe a pu remettre plusieurs chèques à diverses associations de recherche médicale, (Myopathie, Mucoviscidose, Sclérose en plaque, Cancer, Autisme, Alzheimer) pour un total de 1 800 €...

**Un grand merci à tout notre fidèle public !**

Nous nous sommes également produit à Buvin et Chateauvilain pour le Téléthon ainsi qu'à St Blaise du Buis pour l'ADMR. D'autres sorties sont programmées en 2020, Sardieu, Brézins, Le Grand-Lemps...

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour les 7 et 8 novembre 2020 à Châbons, pour deux nouveaux moments de partage.

En attendant nous convions tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces spectacles, le 26 janvier à 11 h à la salle des fêtes, pour l'assemblée générale du groupe suivi d'une petite collation.

**Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2020 !**

*Date à retenir*

**Assemblée Générale :**

**26 janvier 2020**



**CHABONS****24<sup>ème</sup> Pucier du Sou des Ecoles Publiques**

Le dimanche 15 mars 2020 au Gymnase

**Règlement**

- Article 1.** Organisation par le sou des écoles publiques de Châbons. Le pucier reçoit les professionnels et les particuliers dans la limite des places disponibles.
- Article 2.** Les réservations sont établies dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement. Les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.
- Article 3.** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.
- Article 4.** Installation des stands des exposants à partir de 7H et en aucun cas avant. Les exposants recevront un badge au moment de leur inscription. Tout stand non occupé à 9H sera redistribué. Fin du pucier à 17H. Le départ des exposants ne pourra pas avoir lieu avant 17H.
- Article 5.** Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- Article 6.** Aucune marchandise comestible (denrée ou boisson) ne pourra être vendue par un exposant.
- Article 7.** Les prix seront obligatoirement affichés sur les marchandises à la vente.
- Article 8.** L'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui est attribué (table, matériel, surface).
- Article 9.** Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice.
- Article 10.** Le prix de l'entrée sera de 1,00 euro pour les adultes, gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.
- Article 11.** Buvette et restauration rapide vous seront proposées. Un café sera offert aux exposants.
- Article 12.** Le prix de l'emplacement : 4,50 euros le mètre avec tables fournies et 3 euros le mètre sans tables. Possibilité de prendre plusieurs emplacements.

Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à l'ordre du **Sou des Écoles publiques de Châbons**A l'adresse postale : **Sou des Écoles publiques de Châbons – 88, route de Grenoble - 38690 Châbons**

Tél. : 06.73.47.66.23

Mail : [soudesecolesdechabons@gmail.com](mailto:soudesecolesdechabons@gmail.com)*Important : votre réservation vous sera confirmée dans les 7 jours suivant la réception de votre paiement, par mail ou par téléphone***BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom, prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

- Pour les professionnels : n° de registre du commerce : \_\_\_\_\_

- Pour les particuliers (cf. arrêté 99-5032 de la préfecture de l'Isère du 06/07/99) :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'exposant.

J'atteste sur l'honneur que cette participation à ce genre de manifestation est la première, la deuxième \* pour l'année 2020(\* rayer la mention inutile)

Je réserve \_\_\_\_\_ emplacement(s) de \_\_\_ m x 4.5 euros (avec tables) et/ou \_\_\_ m x 3 euros (sans tables).

Total = \_\_\_\_\_ euros, et je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les conditions.

Le \_\_\_\_\_ Signature

**VENDREDI 17 JANVIER*****Du vent dans la tête***

« théâtre et marionnettes »

Tout public dès 4 ans / 40 min

**VENDREDI 7 FEVRIER*****Désordre et dérangement***

« spectacle électro-clownesque »

Dès 2 ans / 40 min

**VENDREDI 20 MARS*****Pas si loup que ça***

« histoires jouées »

Tout public dès 4 ans / 40 min

**VENDREDI 10 AVRIL*****Isi et là***

« musical et clownesque »

Tout public dès 4 ans / 50 min

**TARIFS**

Tarif unique : 8 euros

A partir de 3 enfants :  
1 adulte accompagnateur gratuit !  
**Abonnement aux 4 spectacles: bonus de 10%**

RENSEIGNEMENTS : 04 76 65 16 14

[www.artscenics-et-ptites-bretelles.fr](http://www.artscenics-et-ptites-bretelles.fr)

Billets cessibles mais non-remboursables

**RESERVATIONS**Par courrier uniquement  
En nous retournant le bulletin de réservation  
ci-joint accompagné du règlement.

Vos billets seront disponibles à l'entrée des spectacles.

**SALLE DES FETES À 18H30**

Licença d'entrepreneur 2 N° 2-1064079/ 3 N° 3-1064080

Création composition Art'Anim - Ne pas jeter sur la voie publique

**Artscénics et  
P'tites Bretelles****CHABONS SAISON 2020**

Association Art'Anim-Chabons

**VENDREDI 17 JANVIER****DU VENT DANS LA TÊTE**

Compagnie Bouffou Théâtre



Un petit garçon et une petite fille se posent des questions importantes!...

La classe devient le laboratoire de leurs recherches fondamentales et, peu à peu, un vrai capharnaüm.

Les marionnettistes animent deux marionnettes en bois qui soufflent le vent de l'intelligence vive.

En adultes, ils dialoguent aussi avec les enfants, leur transmettent le goût d'apprendre, d'imaginer et d'ouvrir une fenêtre sur le monde.

Un spectacle gaiement optimiste qui se hisse à la hauteur des petits pour leur transmettre l'appétit de vivre.

**VENDREDI 7 FEVRIER****DESORDRE ET DERANGEMENT**

Compagnie Une Autre Carmen



Dédé joue avec des entonnoirs et les tiroirs de son placard. Il met le bazar...

Le téléphone sonne sans cesse et le déränge. Des airs d'opéra s'invitent entre les tiroirs, des entonnoirs font leur numéro...

Comment ranger sans être dérangé?!

Un pianiste-bidouilleur de sons et une cantatrice un brin fêlée nous embarquent dans ce tourbillon électrolyrique plein de folie, sur les pas du grand Mozart.

Une petite flûte enchantée, une marche turque endiablée et tout devrait rentrer dans l'ordre...ou pas!...drrrrring!

**VENDREDI 20 MARS****PAS SI LOUP QUE ÇA**

Collectif Illusion Éphémère

Imaginez deux grandes froussardes qui ont décidé de se promener dans les bois pendant que le loup n'y est pas...et là, paf, il surgit pourtant dans toutes leurs histoires...mais est-il si terrible?

Surtout lorsqu'il rencontre un Chaperon Rouge plus futé qu'il n'y paraît, un Petit Poucet sans caillou, un monstre dévoreur de jeunes femmes et un chien repu. Leur loup ne devient-il pas trop sentimental? Est-il si loup que ça?

Un duo virevoltant et décalé pour ces personnages qui prendront vies le temps de quelques histoires mimées, jouées et contées.

**VENDREDI 10 AVRIL****ISI ET LÀ**

Compagnie I-SI



Un spectacle poétique, musical et sans paroles. Un univers singulier construit autour d'objets détournés.

Une journée presque ordinaire où se dévoilent nos travers ... où s'invite le pouvoir, l'envie, la cruauté, les mesquineries et la complicité.

On rit, on est ému, on prend parti, on rêve mais surtout on s'attache à ces deux personnages qui nous évoquent l'ambiance de Tati, avec des manières à la Buster Keaton ou Chaplin..

Un univers musical et sonore composé de bandes originales et de « sons » joués en plateau.

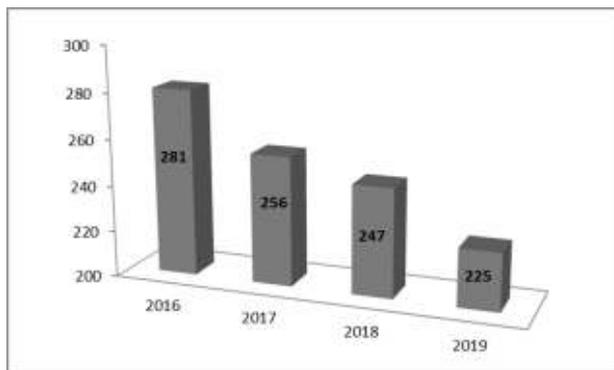
# S'ENTRAIDER

## L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DES TERRES FROIDES BURCIN – CHÂBONS – OYEU



Commençons par ces chiffres :

	Nombre de dons sur les 3 premières collectes
2016	281
2017	256
2018	247
2019	225



Diminution de 56 dons sur 4 années...

Le nombre de dons est en baisse comme les chiffres au niveau national.

Le nombre de dons est en baisse, les besoins eux sont toujours en augmentation...

Donner son sang permet de soigner 1million de malades chaque année.

Le don du sang c'est :

- 10 000 dons de sang nécessaires/jour,
- 114 malades soignés chaque heure.

Réfléchissons sur ces chiffres et faisons l'effort de prendre 1h de son temps pour effectuer ce geste si simple, indolore mais si précieux pour tous les malades.

**« En 1 heure, je peux sauver 3 vies »**

Devant ces chiffres en diminution, beaucoup d'interrogations...



**La vie de l'Amicale continue :**

La boulangerie de Châbons « La bonne miche » a organisé une tombola au profit de l'Amicale en mettant en jeu une poule en chocolat ce sont 170 euros qui ont été remis à la Présidente.

Nous avons aussi défilé lors des festivités du 14 Juillet pour les 40 ans du Comité des Fêtes de Châbons, avec les 2 « globulons »

Le 5 octobre le loto a connu un très grand succès, merci à tous les généreux donateurs et à toutes les personnes présentes.

Bonne et heureuse année 2020

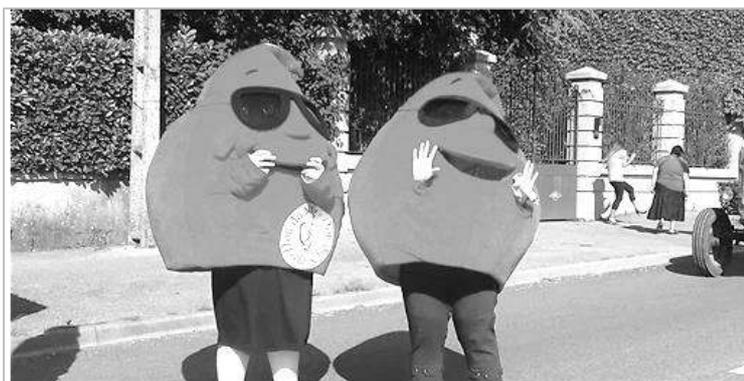
**Collectes en 2020 : le 4 mars, le 5 août et le 21 octobre à Oyeu. Le 29 décembre à Châbons.**

Une suggestion au niveau départemental : parler du don du sang aux enfants afin que ceux-ci soient sensibilisés quand ils auront atteint l'âge adulte et qu'ils fassent passer le message à leurs parents.

Donc, le 11 Mars, devant les élèves de CM1 et CM2, d'Emilie Sylvestre, Monique Bernaix, secrétaire et Marie-Hélène Bonin, trésorière, ont fait une présentation sur le don du sang mais aussi sur le sang, sa composition, le rôle des globules, pourquoi donner son sang etc.

Elles ont répondu aux questions des élèves intéressés, curieux et réceptifs. Et la semaine suivante, une dizaine d'élèves se sont rendus à la collecte afin de voir son déroulement.

Encore merci à Émilie pour son accueil et sa disponibilité : tous les 2 ans, nous renouvelerons cette expérience. D'autres rendez-vous ont été pris avec les écoles de Châbons.



*Prochaine collecte de sang*

**Vendredi 4 mars 2019**

**de 16 h 30 à 19 h 45**

Salle des fêtes du Vernay à Oyeu

**DONNER VOTRE SANG EST  
UN GESTE QUI SAUVE.**



## ADMR DES TERRES FROIDES SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD) SUR LES VILLAGES DE BIZONNES, BURCIN, CHÂBONS, COLOMBE, OYEU, St-DIDIER DE BIZONNES

**SA MISSION :** permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles.

### ➤ GARDER L'AUTONOMIE DE VIVRE CHEZ SOI

Les circonstances de la vie, l'âge, une maladie, un handicap peuvent rendre difficiles les actes simples de la vie courante pour les personnes et ceux qui les aident.

Faites appel à l'ADMR pour :

- Vous épauler dans les tâches quotidiennes : ménage, entretien du linge, préparation des repas.
- Être à vos côtés pour le lever, le coucher, les repas, l'aide à la toilette.
- Vous accompagner dans votre vie sociale, vos papiers au besoin...

De nombreuses prises en charge existent ; nos bénévoles vous aideront dans vos démarches.

### ➤ AIDE À DOMICILE POUR TOUS

- Une cuisine impeccable.
- Les meubles et recoins bien dépoussiérés.
- Des placards bien ordonnés.
- Du linge frais bien repassé.

L'ADMR s'occupe de tout, et c'est du temps libre pour vous.

L'ADMR des Terres Froides,  
C'est près de 20 intervenantes qualifiées et formées régulièrement  
et une équipe de 10 bénévoles pour vous écouter, faire les dossiers.

### Renseignements

#### ADMR DES TERRES FROIDES

ZA La Rossatière  
90, impasse des Canuts  
38690 CHABONS

Tél. 04 76 06 52 42

06 88 73 78 64

Email : [admrburc@fede38.admr.org](mailto:admrburc@fede38.admr.org)

## SE DÉPENSER



## TERRES FROIDES BASKET

### APRÈS LES DEUX MANIFESTATIONS

- De novembre : repas tête de veau à Châbons qui n'avait pas vu une telle animation depuis longtemps, tant pour manger sur place que pour emporter ses portions ou encore pour encourager les 3 matches de basket qui se sont soldés par des victoires, la plus belle étant celles des SF1 contre nos amis de Nord-Ardèche.
- De décembre : apéritif à l'Envol à Apprieu, qui a vu le beau temps concrétiser une matinée très réussie avec dégustation appréciée d'huîtres, escargots ou encore toasts de pétafine et assiette de charcuterie.

### C'EST LE LOTO À LA GRANGE DU GRAND-LEMPS LE 25 JANVIER BIEN ACHALANDÉ QUI VOUS SÉDUIRA

Association intercommunale soucieuse d'animer tous les villages engagés dans sa fusion, Terres Froides Basket sera à Bévenais le 15 mars pour une vente de diots et produits savoyards et dans les 5 villages pour le vente de brioches en avril ou mai.

La date sera fixée en fonction de celle du LCA pour ne pas se court-circuiter.

## LOTO TERRES FROIDES BASKET SAMEDI 25 janvier 2020 A 19H A LA GRANGE au GRAND-LEMPS



3 jours de rêve en Europe-4 pers

Cave à vin

Caddie garni valeur 120 €

Téléviseur-Tablette-Trotinette

Places pour Marineland

Cocotte minute- Polaroid

Places de spectacle

Places pour manif. sportives

Jambon cru

Couette+ parure complète

Soins relaxants, linge de maison

Filets garnis-Tireuse à bière

Panneau de basket

Articles de ménage, outils

Et de nombreux autres lots.....



8 PARTIES DONT 1 gratuite  
ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

**JUST DANCE**

Just Dance vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2020 !  
Qu'elle soit rythmée, passionnée, artistique et sportive !

Avec ses 215 participants, les cours se passent dans une ambiance idéale :

- Modern'jazz
- Hip-hop
- Pilates
- Stretching
- Renforcement musculaire (où il reste de la place !)

**SPECTACLE « ENTRE TOI, MOI ET JEANNE »**

Le samedi 28 mars, au gymnase de Châbons à 19h30

Les danseurs auront le plaisir de vous présenter le spectacle "Entre toi, moi et Jeanne" pour récolter des fonds au bénéfice de l'association "Le périple de Jeanne, petite fée épileptique".

Jeanne est une jeune fille de 6 ans avec une maladie extrêmement rare (2 cas en France) : la mutation du gène GABRB2 qui lui occasionne un retard intellectuel et moteur du à de nombreuses crises épileptiques et lui demande énormément de soins, bien évidemment, pas tous pris en charge. Et pour le moment il n'y a pas de solution.

Alors apportons lui toute notre aide, toute notre bienveillance et mobilisons-nous pour lui montrer qu'à Châbons nous savons apporter notre soutien.

Les danseurs présenteront un spectacle de grande qualité, ouvert à tous.

Vous pourrez également profiter de notre buvette et du stand de différentes confections qui seront tenus par la maman de Jeanne.

Vous contribuerez ainsi à l'épanouissement de Jeanne et de sa famille tout en appréciant les chorégraphies modern et hip-hop de Just Dance et de la Cellule chorégraphique Danza, compagnie de Julie PERIGNON.

L'entrée sera au chapeau à partir de 6 € et plus par personne.

STAGE

Organisé par « Just Dance »

**Stage de Hip-hop avec Eddy Barrot**

**Lundi 24 et mardi 25 février**

13h15-14h15 : débutant (A partir de 7ans, fille et garçon)  
14h15-15h15 : confirmé (A partir de 7ans, fille et garçon)

Salle de la maison rouge, impasse du cinéma – CHABONS

Tarifs et inscriptions : **06.88.32.13.30**

**Eddy**

## INFO CALENDRIER

Une erreur s'était glissée lors de la production des calendriers 2020.

Pour les personnes concernées (l'erreur concernait le mois de novembre 2020) et concernait les personnes l'ayant acheté lors de la tournée de calendriers du 16 novembre 2019, vous pouvez contacter Christine au 06 33 87 13 49 ou Paulin au 06 72 82 22 17 pour procéder à l'échange.

L'éditeur s'est chargé de produire les « bons » calendriers très rapidement et le club vous prie de l'excuser pour ce désagrément.

## CHERS PARTENAIRES : MERCI !

Le vendredi 6 décembre dernier avait lieu la traditionnelle soirée des partenaires, qui se tient une fois l'an au Stade Châbonnais.

Une soirée réunissant les éducateurs, membres du bureau, les partenaires actuels ainsi que quelques prospects. Les familles des joueurs disparus étaient également présentes pour partager ce moment de convivialité en ces périodes de fêtes.

Les dirigeants accueillaient leurs convives, avant que Christine Micoud, présidente du club, prenne la parole pour faire un état des lieux (sportif, financier, organisationnel) du club comptant plus de 170 licenciés pour la saison 2019-2020.



Le petit film préparé par le secrétaire Paulin Didier était projeté pour terminer la présentation et l'organisation du club.

Les soixante-dix personnes présentes partageaient le verre de l'amitié, avant de passer à table pour partager un repas « lasagnes ».

Un bon moment d'échange avec toutes ces personnes qui œuvrent et qui soutiennent le club, que ce soit les entreprises ou les collectivités locales et plus précisément la Municipalité Châbonnaise.

Christine Micoud invite toutes les personnes souhaitant soutenir le club (achat d'équipements, achats de maillots, mécénat...) à la contacter au 06 33 87 13 49 pour discuter des solutions qui s'offrent aux entreprises pour accompagner le Stade Châbonnais.

## THOMAS FERNANDES A PASSÉ UN WEEK-END À CLAIREFONTAINE

La FFF organisait le week-end des 23 et 24 novembre dernier, un séjour à Clairefontaine pour les jeunes dirigeants bénévoles (ayant moins de 5 ans d'activité).

L'ensemble des districts qui composent la LAURAfoot (Ligue Auvergne Rhône Alpes) et la Ligue méditerranéenne était présentes.

C'est après proposition de bon nombre de candidats que le District de l'Isère sélectionnait au sort, six personnes pour représenter l'Isère.

Thomas Fernandes, 18 ans, éducateur U6/U7 et membre du bureau du Stade Châbonnais pour la deuxième saison était tiré au sort.

Après une arrivée le samedi aux alentours de midi, les bénévoles présents à Clairefontaine pouvaient visiter les installations des Bleus, et quelques animations les menaient à un repas gastronomique en soirée, au cours duquel, quelques échanges avaient lieu entre les convives (raisons de l'investissement bénévole, problématiques rencontrées au quotidien...).



**SE DÉPENSER****STADE CHÂBONNAIS**

Le dimanche était consacré à une assemblée plénière, où les bénévoles sélectionnés étaient accueillis par un représentant de la Ligue de Football Amateur (LFA), puis pouvaient débattre sur différents thèmes relatifs aux dirigeants bénévoles.

Thomas rentrait de son week-end chargé avec des étoiles pleins les yeux, où il a pu découvrir un cadre splendide, des installations à la pointe et riche des échanges avec d'autres bénévoles des districts voisins.

Le Stade Châbonnais est très fier de ses dirigeants bénévoles et heureux d'avoir été représenté au Centre National de Football où s'entraînent nos Bleus !

**TOURNOI INDOOR : 24 ET 25 JANVIER 2020**

Après la première partie du tournoi de Noël qui s'est déroulée pour les plus jeunes les 21 et 22 décembre derniers, **les aînés évolueront en salle les 24 et 25 janvier prochains.**

Le week-end débutera avec les vétérans le vendredi en soirée (Challenge Jean-Paul VIAL).

Les U15 poursuivront le samedi après-midi avec le Challenge Christophe RIVAL, puis les seniors clôtureront le week-end le samedi en soirée (challenge Stade Châbonnais).

Buvette, petite restauration et nouvelle tombola animeront les matchs du week-end.

**AMICALE BOULE CHÂBONNAISE**

L'Amicale Boule Châbonnaise a organisé son concours de belote annuel.

44 doublettes se sont confrontées durant 4 parties tout au long de la soirée. De nombreux lots ont récompensé tous les participants. Certains lots étaient généreusement offerts par les commerçants châbonnais ou des environs et nous les remercions d'avoir contribué au bon déroulement de cette soirée.

En partenariat avec la Municipalité, les boulistes « bricoleurs » se retrouveront cette année encore avant l'ouverture de la saison boulistique en avril prochain pour continuer à améliorer et embellir le boulodrome. Après la réfection du toit, l'agrandissement de la buvette, c'est au tour des escaliers d'accès aux jeux et du portail de se refaire une beauté. Bon courage à eux.

**SOIRÉE DANSANTE  
CHOUCROUTE : 7 MARS 2020**

Cette année encore, le Stade Châbonnais vous donne rendez-vous pour LA soirée dansante « Choucroute » animée par le talentueux orchestre MASCARA :

**Le samedi 7 mars 2020**

Cet évènement, l'un des plus importants du club, alliera détente, danse et convivialité.

Cette soirée est habituellement très prisée, c'est pourquoi il est vivement conseillé de réserver vos cartes au plus vite au 06 60 31 21 17.

Carte adulte : 23 €

Carte enfant -15 ans : 11 €

**Nous vous attendons nombreux !!**

L'ensemble des dirigeants du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année !



**LES ACTIVITÉS :**

- Les activités de l'UC ont fait le plein ; la dernière à se mettre en marche est l'activité boules qui travaille sur l'année et non sur la saison sportive. Elle devra entre autres, cette saison, organiser les 27 et 28 juin 2020 le championnat National FSCF 3° 4° division et doublette féminine au boulodrome de Châbons.
- 18 gymnastes, des poussines aux individuelles sont allées se perfectionner, quelquefois un peu loin... jusqu'à St Jean de Maurienne.
- 4 ont commencé leur cursus de formation initiale : parties une semaine à St Marcellin, elles en sont revenues enchantées et plus confiantes pour aider à encadrer un groupe de poussines : Alicia Muet, Eva Gonon, Maélie Léon et Clara Berthollet
- Le 30 novembre, 6 gymnastes individuelles catégorie 1 réparties en 2 équipes ont participé aux éliminatoires de la coupe de France FSCF du territoire Dauphiné-Vivarais-Savoies à Chambéry.
  - L'équipe senior avec Laura Cadart, Manon Biessy et Clémentine Micoud respectivement 18° 23° et 30°, est 15° au général équipes
  - L'équipe espoir, nouvelle promue dans cette catégorie avec Anne Sermet, Beryl Bernard et Alicia Muet.

En cadette 9° et 15° place pour Anne et Alicia, et en minime Beryl est 8° et première Iséroise. Notons que ces deux catégories sont très relevées. L'équipe est 8° au général.

En individuel, 4 d'entre-elles sont qualifiées pour les ½ finales de la zone sud est à St Etienne le 1er février : Laura, Manon, Anne et Béryl. Bravo et bonne chance.

**LES DEUX TEMPS FORTS DE JANVIER-FÉVRIER :**

- Organisation de la journée Portes ouvertes avec concours interne qui verra se produire quelques 120 gymnastes sur la journée, dès 9h le matin. Après quelques démonstrations et parcours de mini-gym et d'Éveil puis l'assemblée générale à 19h, la remise des récompenses clôturera cette journée du 18 janvier 2020.
- apéritif vente de lasagnes le 16 février 2020.  
La succulence des lasagnes préparées par nos soins commence à être connue ; aussi, de préférence, faites vos réservations !  
Nos gymnastes aînées vous proposeront aussi leurs pâtisseries.  
Menu du 16 février assuré !

**Les membres du Comité Directeur, les 35 cadres de l'Union Châbonnaise se joignent à leur présidente pour présenter leurs vœux les meilleurs pour cette année 2020.**

*Dates à retenir*

**Journée portes ouvertes / Assemblée  
Générale :  
18 janvier 2020**

**Apéritif / Vente de lasagnes :  
16 février 2020**

# AGENDA SPORTIF

## TERRES FROIDES BASKET

JANVIER			FÉVRIER		
Date	Équipe	Lieu	Date	Équipe	Lieu
11 janvier	SM2 R2	La Grange Le Grand-Lemps	1er février	U11F1	La Grange Le Grand-Lemps
	SM1 PRE-NAT			U11F2	
18 janvier	U11F1	La Grange Le Grand-Lemps		SM2 R2	
	U11F2			SM1 PRE-NAT	
19 janvier	U17M2	La Grange Le Grand-Lemps	2 février	U17M2	La Grange Le Grand-Lemps
	U15F			U15F	
	SF2 PRE-R			SF2 PRE- R	
25 janvier	U11M1	Colombe	8 février	SF1 PRE-NAT	La Grange Le Grand-Lemps
	U11M2			U9	
	U13M2			U11M1	
26 janvier	U17 M3	Colombe	9 février	U11M2	La Grange Le Grand-Lemps
				U13M2	
			15 février	U17M3	La Grange Le Grand-Lemps
				U11M1	
				U11M2	
				SM2 R2	
			16 février	SM1 PRE-NAT	La Grange Le Grand-Lemps
				U17M2	
				U15F	
				SF2 PRE- R	
				SF1 PRE-NAT	
<b>MARS</b>					
26 janvier			SF1 PRE-NAT		Envol Apprieu

4 DATES À RETENIR



## AGENDA DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE...

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
Sam.	4 Janv. 9h - 12h	Magasin pour rien Municipalité Local Magasin pour rien	Sam.	1 Févr. 9h - 12h	Magasin pour rien Municipalité Local Magasin pour rien
Dim.	5 Janv. 11h	Vœux du Maire Municipalité Salle des fêtes	Dim.	2 Févr.	Apéritif moules frites Motard Club des Terres Froides Salle des fêtes
merc.	8 Janv. 14h	Assemblée Générale Joyeuse Amitié des Terres Froides Salle des fêtes	Jeud. Vend.	6-7 Févr. 18h30	Spectacles Artscenics et p'tites bretelles Salle des fêtes
Jeudi	9 Janv. 11h	Assemblée Générale Randonnée Châbonnaise Salle des fêtes	Sam.	8 Févr.	Assemblée Générale Motard Club des Terres Froides Salle des fêtes
vend.	10 Janv.	Tirage des rois FNACCA Salle Post'Halles	Sam.	15 Févr. 14h	Concours de belote ACCA Salle des fêtes
Sam.	11 Janv. 17h	Stage de théâtre Chab'en Scène Salle Post'Halles	Dim.	16 Févr. 11h	Vente lasagne/Gateaux Union Châbonnaise Salle des fêtes
Sam.	11 Janv.	Sainte Barbe Amicale des Sapeurs Pompiers Caserne des pompiers	Sam.	7 mars 9h - 12h	Magasin pour rien Municipalité Local Magasin pour rien
Mardi	14 Janv.	Assemblée Générale ADMR/SSIAD Salle des fêtes	Sam.	7 mars 9h - 12h	Choucroute dansante Stade Châbonnaise Gymnase
Jeud. Vend.	16-17 Janv. 18h30	Spectacles Artscenics et p'tites bretelles Salle des fêtes	Dim	15-22 mars	Élections municipales Municipalité Salle Post'halles
Sam.	18 Janv.	Assemblée Générale / Portes ouvertes Union Châbonnaise Gymnase / Salle des fêtes			
Vend. Sam.	24-25 Janv.	Tournoi d'hiver Stade châbonnais Complexe sportif			
Sam.	25 Janv.	Assemblée Générale Comité des fêtes Salle des fêtes			
Dim.	26 Janv. 11h	Assemblée Générale Amitié est Chansons Salle des fêtes			

# PORTES-OUVERTES CONCOURS INTERNE

18 JANVIER 2020  
GYMNASE  
CHABONS

# UJC ASSEMBLEE GENERALE 19H

18 JANVIER 2020  
GYMNASE  
CHABONS



## Stage de théâtre

*découverte et interprétation de textes,  
travail du jeu d'acteur et improvisation  
avec Thierry Michaélian*

pour adultes  
et ados (à partir de 16 ans)

Stage de 16h réparties sur 4 demi-journées  
les 11 janvier, 8 mars, 4 avril et 17 mai.

120€ le stage.

Infos

06 78 16 98 61

chabenscene@gmail.com

**Châbons**  
salle des fêtes / Post'halle



## GYMNASE CHABONS

28<sup>eme</sup> tournoi

**STADE CHABONNAIS**  
**TOURNOI D'HIVER 2020**  
**(SECONDE PARTIE DU TOURNOI DE NOËL)**

**VENDREDI 25 JANVIER 2020**

20 h 30 Challenge Jean-Paul VIAL Vétérans

**SAMEDI 26 JANVIER 2020**

14 h 00 Challenge Christophe RIVAL U15  
19 h 30 Challenge Stade Châbonnais Séniors



TOMBOLA

**Motard Club des Terres Froides**  
**Dimanche 2 février**

**Apéritif**  
**MOULES**  
**FRITES**



Dès 11h00



**CHABONS**

**Salle des fêtes**

Dégustation sur place ou à emporter

Réservation possible au 06.08.94.82.75

**GRANDE TOMBOLA!!!**

**CONCOURS DE BELOTE**  
**ACCA CHABONS**



**Samedi 15 février à**  
**la salle des fêtes**

A partir de 20 H

De nombreux lots à gagner  
Buvette, sandwiches et gâteaux

**CHABONS**

**Dim 16 février 2020**

SALLE DES FETES : 11H

**LASAGNES**  
**APERITIF**  
**VENTE**

**UNION**  
**CHABONNAISE**

Par précaution, faites vos réservations (6€ la part)  
au 04 .76 .65 .16 .18

Ou par mail : [union.chabonnaise@gmail.com](mailto:union.chabonnaise@gmail.com)



**Samedi**  
**7**  
**Mars**

**Choucroute dansante**



**Orch. MASCARA**

**Rés : 06.60.31.21.17**

**Gymnase de**  
**CHÂBONS**